

D. ANNEXES

Annexe 1 : Compte-rendu du comité de pilotage de 2022



COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE LOCAL du site Natura 2000 D4 « Milieux alluviaux du Rhône aval » FR 820 1677

Le 13 octobre 2022 à Donzère

Personnes présentes (36 personnes)

C. Vignal - Commune de Le Pouzin, M. Fernandez - Commune de Donzère, J. Dumont - Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche, M. Grivaud - Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche, T. Insalacco - Direction Départementale des Territoires de la Drôme, O. Bouchet - Fédération de pêche de la Drôme et APPMA de Donzère, J.P Brocard - Groupement Arnical Donzerois Agissant pour l'Environnement, N. Salhi - CNR, R. Brusson - CNR DTRM, A. Marcou - CEN Isère, D. Nadal - Syndicat mixte Rhône Coiron, D. Permingeat - propriétaire de parcelles Natura 2000, J.F Giraud - propriétaire de parcelles Natura 2000, C. Barras - Union Nationale des Industries de Carrières et de Matériaux, carrière DAG, A. Gilbert - FRAPNA 07, B. Pujuguet - Commune de Saint-Just-d'Ardèche, J. Gil - CEN Rhône-Alpes, J.L Bonis - LPO AURA et Drôme-Ardèche, M. Jardin - Comité Départemental de Canoë Cayak de l'Ardèche, P. Caillebotte - Comité Départemental de Canoë Cayak de l'Ardèche, D. Audemard - Fédération de pêche de la Drôme, F. Gonnet - Syndicat mixte de la Rivière de la Drôme, C. Mertz - Communauté des communes de DRAGA, A. Sarnowsri - Communauté des Communes Sud Drôme Provence, M. Le Magarou - Communauté des Communes Sud Drôme Provence, C. Salendres - Commune Etoile-sur-Rhône, L. Jacob - Association des amis de Viviers, J. Dumas - Fédération départementale de chasse de la Drôme ACCA de Saulce, J.F Roche - Comité Départemental de Randonnée Pédestre, P. Riffeud - ACCA Viviers, A. Olivieri - Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ardèche, M. Vadon - ACCA Pierrelatte, G. Bulloz - GIC Drôme Ardèche Provençale, P. Negre - ACCA Bourg-Saint-Andéol, S. Coste-Durieux - Natura 2000 Commune de Le Pouzin, A. Cocquelet - Natura 2000 Commune de Le Pouzin.

Personnes excusées (20 personnes)

D. Gérard - Commune de Le Pouzin, Guibert - Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme, Fonte - Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme, Quintero - Commune de Cruas, Centre National de la Propriété Forestier, E. Duheron - ONF Drôme-Ardèche, M. Fuguet - Commune de Châteauneuf-du-Rhône, G. Chevalier - PNR des Monts d'Ardèche Natura 2000, J. Dubosc - ACCA Le Pouzin, S. Forot - ARCHE Agglo, S. Nougier - ARCHE Agglo, F. Malique - RTE France, S. Perry - CNR Direction territoriale Rhône Isère, A. Gallu - Commune de Pierrelatte et Communauté des Communes Drôme Sud Provence, C. Henry - CNR, L. Beguin - Communauté de communes du Val de Drôme, F. Cayrat - Communauté de Communes de Crussol, B. Brottes - Commune de La Voulte-sur-Rhône, A.C Ansourian - Commune de Loriol-sur-Drôme, J.M Faton - Association Sympetrum, O. Ambrane - Conseil départemental de l'Ardèche

Site Natura 2000 D4 « Milieux alluviaux du Rhône aval »
 Compte-rendu du comité de pilotage du 13 octobre 2022

NOTE : Ce compte-rendu récapitule les échanges sur les différents sujets proposés. Les présentations power-point diffusées lors du comité de pilotage et ce compte rendu sont téléchargeables sur le site internet (<https://milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/site/site-2>). Ce compte-rendu sera également envoyé par mail aux membres pour lesquels nous disposons d'un contact courriel. Par ailleurs, le compte-rendu sera envoyé à tous en format papier avec l'invitation du prochain Comité de pilotage qui aura lieu courant 2023. N'hésitez pas à faire suivre ce document à des personnes qui pourraient être intéressées.

Ordre du jour de la réunion

- Rappels sur le réseau Natura 2000 et le site « Milieux alluviaux du Rhône aval »,
- Bilan de l'animation du site en 2021-2022 et projet en cours,
- Présentation par la CNR de l'avancement des projets de restauration des marges alluviales du Rhône,
- Perspectives et projets à venir pour 2023,
- Point d'information du réseau national Natura 2000 : transfert de la compétence de l'Etat à la Région
- Visite de terrain sur l'ancienne carrière Joly (Donzère) réhabilitée par EDF.

Compte-rendu du COPIL

Madame Le Maire de la commune de Donzère accueille l'ensemble des participants d'un mot de bienvenue.

Monsieur Christophe Vignal, Président du COPIL et Maire de Le Pouzin structure animatrice du site, remercie les membres du COPIL de leur présence et recontextualise l'animation du site Natura 2000.

Rappels sur la démarche Natura 2000, sur le lien entre la Mairie de Le Pouzin et Natura 2000 et présentation du site « Milieux alluviaux du Rhône aval »

Madame Amanda Cocquelet, chargée de l'animation du site « Milieux alluviaux du Rhône aval » introduit le COPIL par un rappel de l'origine du réseau Natura 2000 et par la présentation du site qui fait l'objet de la réunion. Le réseau de sites Natura 2000 a été constitué en application des deux seules directives européennes en faveur de la protection de la nature : la directive Oiseaux et la directive Habitats, Faune, Flore.

Institué en 1992, le réseau Natura 2000 compte aujourd'hui près de 27 000 sites dans l'Union européenne constituant ainsi le plus grand réseau mondial de sites écologiques à l'échelle continental.

Un exemple très concret de collaboration des Etats membres.

En France c'est 1756 sites soit 13% du territoire et 13 000 communes de concernées.

Elle complète ces explications par une vidéo que vous pouvez [visionner ici](#).

Site Natura 2000 D4 « Milieux alluviaux du Rhône aval »
Compte-rendu du comité de pilotage du 13 octobre 2022

M. Roche se demande pourquoi l'élevage n'est pas plus utilisé pour la réouverture de milieu sur les sites Natura 2000. Le débroussaillage par pâturage est pour lui une solution à développer notamment pour prévenir les incendies.

Amanda Cocquelet précise que le pâturage est compliqué à mettre en place sur ces prairies pour plusieurs raisons. Elles se trouvent en zone inondable ce qui oblige une surveillance accrue. Par ailleurs, la petite superficie de 1ha au total engendre des difficultés à mobiliser un éleveur. Enfin, les déjections des animaux pourraient enrichir le sol ce qui modifierait les caractéristiques du sol et donc le cortège d'espèces attendu.

M. Brusson précise que sur le territoire Rhône Méditerranée de la CNR, l'élevage est utilisé pour la gestion de la végétation des digues et notamment dans la RNCFS de Donzère.

M. Jacob conseille l'utilisation de l'élevage sur les prairies. Technique qui peut être efficace notamment pour la gestion des espèces exotiques envahissantes.

- **Aménagement de la passerelle ViaRhôna à Bourg-Saint-Andéol pour sauver les amphibiens**

M. Jacob demande si les couleuvres peuvent remonter avec le type de géotextile installé.

Amanda Cocquelet précise qu'il n'y a pas eu d'observation de cette espèce dans les puits. Elle confirme que cette méthode est un test et que l'aménagement pourrait être amélioré/complété par un second dispositif sous forme de rampe. Une veille sera réalisé dans les années à venir. Elle précise aussi qu'à chaque crue les puits devraient faire l'objet d'une pêche de sauvetage.

M. Caillebotte demande pourquoi les puits ne sont-ils pas alimentés par le fond.

Amanda Cocquelet répond que c'était pour éviter le colmatage. La CNR précise que cette passerelle flottante a été mise en place lors des travaux de restauration de la lône et que le modèle de passerelle avait été réfléchi pour ne pas être endommagé par les crues.

M. Bouchet pense qu'il faudrait corriger ce problème de piège à faune d'une manière plus naturelle.

M. Jacob précise que ce piège n'étant pas naturel, il est donc compliqué de trouver une solution « naturelle ».

- **Dépôts sauvages récurrents sur le site Natura 2000**

Amanda Cocquelet présente un dépôt sauvage inquiétant sur la commune de Saulce sur une ancienne gravière en comblement. Le comblement est effectué avec des matériaux polluants (ex : plaques de goudron). Sur le pourtour du site, le remblaiement en matériaux diverses incite les dépôts sauvages.

M. Barras précise que l'UNICEM doit être prévenue si cela concerne une ancienne gravière ou une exploitation en cours. Il précise que l'utilisation de tous types matériaux inertes est acceptée par arrêté de 2014.

M. Audemard confirme que ces dépôts sur la commune de Saulce ont été signalés à la DREAL et à l'OFB. Il encourage à continuer les signalements sur ce secteur pour susciter une réaction.

- **Présentation des projets de restauration des marges alluviales du Rhône sur le secteur du Vieux Rhône de Gervans et le Vieux Rhône de Baix**

Mme Salhi de la CNR présente les deux secteurs visés par la restauration de la dynamique alluviale et compris dans le site Natura 2000.

Amanda Cocquelet explique qu'elle suit de près ces projets en échanges rapprochés avec la CNR. L'idée est de toucher le moins possible aux habitats et espèces d'intérêt communautaire et de favoriser la renaturalisation du Rhône.

Mme Pujuguet demande quels sont les moyens d'actions contre le changement climatique sur les cours d'eau. Mme Salhi répond que la baisse des niveaux du Rhône dépend avant tout du débit d'entrée et non pas des aménagements. M. Gonnet remet en cause les prélevements agricoles

Site Natura 2000 D4 « Milieux alluviaux du Rhône aval »
Compte-rendu du comité de pilotage du 13 octobre 2022

inadaptés. Aussi il ajoute que pour lutter contre le changement climatique il faut s'intéresser de près au niveau des nappes alluviales et mieux gérer les ressources provenant de la pluviométrie.

M. Jacob demande si le secteur de l'Île de la Roussette va faire l'objet d'une intervention pour déblayer la lône anciennement réouverte et aujourd'hui comblée. Mme Salhi répond que ce n'est pas prévu. M. Jacob demande également pour le secteur des Pradiers, la CNR répond que la réflexion est en cours sur ce secteur.

• **Groupe de travail sur l'amélioration des connaissances piscicoles du site**

M. Bouchet donne des éléments complémentaires sur le projet de restauration du canal d'Orange aujourd'hui très détérioré. Ce projet est particulièrement intéressant dans la mesure où la continuité écologique entre le Rhône aménagé et le Vieux Rhône serait rétabli. Cela permettra de contribuer à la circulation des migrants comme l'anguille. Il précise que tout le monde sera consulté pour élaborer ce projet.

M. Jacob précise qu'au moins 4 espèces patrimoniales de libellules sont présentes sur le secteur.

• **Etudes et suivis permettant l'amélioration des connaissances du site**

- Résultats de l'étude de l'évolution des grands types d'habitat par photo interprétation
- Année test pour la mise en place du protocole STELI pour le suivi des libellules
- Résultats de l'année du suivi des cormorans sur les dortoirs
- Résultats de l'année du suivi des oiseaux communs (protocole STOC)

• **Actions de communication et de sensibilisation**

- Réalisation d'une plaquette de présentation du site
- Mise en place d'une infolettre numérique trimestrielle
- Soirée de sensibilisation sur les ripisylves à Privas et Saint Just d'Ardèche
- Valorisation de l'exposition de l'exposition natura 2000 Drôme-Ardèche
- Animations scolaires et grand public sur le terrain

• **Répartition du temps de travail sur l'année 2021**

• **Bilan financier de l'année 2021**

• **Point d'information sur le contexte des subventions Natura 2000 en Auvergne-Rhône-Alpes**

M. Vignal expose les conséquences de la loi 3DS visant notamment au transfert de la compétence Natura 2000 aux Régions. Il explique que la Région Auvergne-Rhône-Alpes est la seule région n'ayant pas prévu d'investir les financements européens destinés à l'animation des sites Natura 2000 à partir de 2024. Ce sont 266 sites Natura 2000 qui seront touchés par cette décision de la Région AURA. Comme la Mairie de Le Pouzin, de nombreuses structures animatrices de sites Natura 2000 ne pourront alors plus assurer la gestion des sites Natura 2000. Afin d'alerter la Région, le conseil municipal du Pouzin a voté et envoyé une motion. Celle-ci sera transmise aux collectivités et communes faisant partie du COPIL.

M. Dumont de la DDT de l'Ardèche confirme que les crédits de 2023 sont bien actés. Pour 2024, la question se pose toujours de comment la Région va reprendre les choses en main.

Mais l'Etat fait tout pour que le transfère se passe avec fluidité. A partir de 2023, les DDT ne gèreront plus que les évaluations d'incidence Natura 2000 et l'extension des sites Natura 2000 (via l'OFB ?).

Site Natura 2000 D4 « Milieux alluviaux du Rhône aval »
 Compte-rendu du comité de pilotage du 13 octobre 2022

- **Programme d'action pour l'année 2023**
 - Initier la mise à jour du guide pour la gestion des forêts alluviales et réalisation d'une plaquette de vulgarisation
 - Réalisation d'un guide découverte du patrimoine de la moyenne vallée du Rhône
 - Poursuivre l'accompagnement des projets de restauration des anciennes îônes du Rhône
 - Accompagnement de la commune de Baix pour la réalisation d'un sentier pédagogique
 - Poursuite de la mise en place des différents suivis d'espèces (oiseaux et libellules notamment)

Mot de fin du Président de COPIL :

Monsieur Christophe Vignal remercie les participants, Amanda Cocquelet l'animatrice pour l'organisation du Copil, la mairie de Donzère pour l'accueil dans ses locaux, ainsi que la DDT pour toutes ces années d'encadrement du réseau Natura 2000.

Visite de la carrière Joly :

Suite à la réunion en salle, il était proposé aux membres du COPIL la visite de l'ancienne carrière « Joly-Lafarge » située sur la commune de Donzère. Lors de cette visite, EDF était présent pour expliquer le contexte actuel de la carrière. Cette carrière a cessé son activité en 2012, et depuis 2015, elle fait l'objet d'une mesure de compensation gérée par EDF. Un certain nombre d'aménagements ont été créés : des mares, des hibernaculums pour les reptiles, des zones de haut-fond dans les lacs par exemple. La zone présente une mosaïque d'habitats très intéressante avec des plans d'eau, mares, des ceintures de végétation aquatique, des boisements alluviaux, des milieux ouverts secs... Certains de ces habitats sont d'intérêt communautaire. L'entreprise TerraMax a notamment présenté les différentes actions mises en œuvre pour la gestion de la Jussie dans une mare. Le bureau d'étude TEREO réalise un suivi régulier des espèces présentes. Parmi celles observées : le Canard colvert, le Cygne, la Nette rousse, le Campagnol amphibie, le Castor. Cette sortie a été le lieu de nombreux échanges entre les différents participants.

Contact

Amanda COCQUELET

Animatrice Natura 2000

Site FR 820 1677 : « Milieux alluviaux du Rhône aval »

Site FR 821 2010 : « Printegarde »

Mairie Le Pouzin - 3 avenue Marcel Nicolas B.P.6, 07 250 LE POUZIN

Tél. : 04 75 63 81 48

Port. : 06 33 82 81 32

a.cocquelet@lepouzin.fr

Site Natura 2000 D4 « Milieux alluviaux du Rhône aval »
Compte-rendu du comité de pilotage du 13 octobre 2022

Monsieur Christophe VIGNAL

Maire de la commune de Le Pouzin et
Président des comités de pilotage des sites Natura 2000
« Milieux alluviaux du Rhône aval » et « Printegarde »



Annexe 2 : Articles parus en 2022

La commune de Le Pouzin est en charge, depuis plus de dix ans, de la gestion de trois sites Natura 2000 : « Printegarde », « Milieux alluviaux du Rhône aval » et « Rompon, Ouvèze, Payre ».

Christophe Vignal est Président de deux des trois comités de pilotage, l'instance de gouvernance des sites Natura 2000.

Natura 2000 est le réseau de sites naturels remarquables de l'Union européenne. Il s'agit du plus grand réseau de sites naturels protégés au monde ! Son ambition est de concilier les activités humaines avec la préservation des milieux naturels et des espèces animales/végétales dans une synergie faisant appel aux principes d'un développement durable.

Notre territoire qui possède une multitude de paysages est riche d'une nature diversifiée et répond à ces engagements définis par l'Europe.

Afin de préserver ce patrimoine naturel, deux chargées de mission Natura 2000, Amanda Cocquelet et Sophie Coste-Durieux travaillent à la mairie de Le Pouzin et ont pour objectif de mener un certain nombre d'actions pour y parvenir.

Pour mieux orienter leurs actions, il est tout d'abord primordial de bien connaître le territoire d'un point de vue richesse naturelle et son évolution. Pour cela, les deux chargées de mission sont souvent sur le terrain. Cette année, elles ont réalisé des inventaires concernant les oiseaux et les libellules qui sont de bons indicateurs de la qualité des milieux naturels qu'ils occupent.

Dans un premier temps, ces observations de terrain permettent de décrire la présence ou l'absence des espèces sur le territoire français et de démontrer leur évolution.

Sur les sites Natura 2000, ces inventaires permettent aussi de définir les secteurs qu'il ne faut pas déranger notamment pendant la reproduction. Grâce à cette connaissance, les chargées de mission accompagnent n'importe quel porteur de projet afin de minimiser les effets sur la biodiversité, comme par exemple cette année :

La fédération d'escalade pour le rééquipement des voies et pour aider à la rédaction d'un topoguide sur les espèces et milieux naturels qui pourraient être dérangés par la pratique

La compagnie nationale du Rhône pour la bonne prise en compte des enjeux écologiques liés à Natura 2000 dans la restauration du fleuve

L'année 2022 a permis aussi la reprise des animations scolaires, avec l'aide d'une stagiaire de BTS Gestion et Protection de la Nature, Suzy Laurans. Ainsi, des classes de Cruas, Baix, Le Pouzin, La Voulte-sur-Rhône, Alissas et Viviers, ont pu bénéficier de diverses activités. Ces animations ont pour objectif de faire découvrir et sensibiliser les plus jeunes à la nature qui les entoure.



Page 2



Des animations grand public ont également été proposées avec :

- Deux soirées thématiques films-conférences sur la thématique des forêts en bord de cours d'eau organisées à Privas et à Saint-Just-d'Ardèche avec des partenaires locaux en lien avec l'environnement. Ces milieux naturels sont un des enjeux communs aux trois sites Natura 2000 portés par la Mairie de Le Pouzin. Ces forêts abritent de nombreuses espèces animales et végétales qui sont aujourd'hui menacées de disparition à cause de multiples facteurs.
- Une animation avec la bibliothèque du Pouzin qui a mis à l'honneur la biodiversité au mois de juin. La compagnie « Le Petit Raconteur » est venue pour réaliser son spectacle ambulant « la Kamicyclette » sur la biodiversité du Rhône.
- Une sortie sur le chant des oiseaux menée à Bourg-Saint-Andéol suite à la sollicitation de l'association Bourg en Transition. Une quinzaine de personnes sont venues découvrir le langage de l'avifaune et apprendre à reconnaître le chant de différentes espèces.

Ces animations ont été très appréciées par les différents publics touchés. Elles sont l'occasion de sensibiliser les habitants du territoire sur la richesse du patrimoine naturelle qui les entoure.

D'autres outils de communication sont également utilisés comme l'installation récente de panneaux d'information sur le plateau de Rompon, l'édition de plaquettes de présentation pour chacun des 3 sites Natura 2000, une exposition présentant le réseau Natura 2000 en Ardèche-Drôme, etc...

L'ensemble de ces actions, qui représente une partie des missions menées par Amanda Cocquelet (a.cocquelet@lepozun.fr) et Sophie Coste-Durieux (s.coste-durieux@lepozun.fr), est primordial afin de sensibiliser le territoire à Natura 2000. Plus globalement, la préservation de notre patrimoine naturel est essentielle face aux enjeux actuels pour lutter contre le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité.



LE POUZIN

Une exposition pour relier l'homme à la nature

La structure animatrice Pouzinoise des trois sites Natura 2 000 (Rompon Ouvèze, Payre, Printegarde et Milieux alluviaux du Rhône aval), en partenariat avec la bibliothèque municipale Jean- Giono, présente dans les murs du bâtiment public une exposition intitulée " Relier l'homme et la Nature " qui sera accessible à tous jusqu'au 30 juin.

Le thème de cette présentation invite les visiteurs à s'interroger sur le pourquoi et le comment . «La préservation de la biodiversité est un sujet qui concerne tout le monde». C'est aussi l'occasion pour Amanda Cocquelet et Sophie Coste-Durieux, les deux chargées de mission de la structure européenne, de faire découvrir au grand public le réseau des sites Natura 2 000 en Drôme et Ardèche et leur lien avec la préservation de la biodiversité ainsi que les acteurs socio-économiques du territoire.

Cinq panneaux richement illustrés de photos d'illustrations et d'explications pédagogiques constituent cette exposition qui a été conçue pour être itinérante. En parallèle et en lien avec cette présentation un spectacle



Christelle Mougin, responsable de la bibliothèque (à gauche) avec Amanda Cocquelet (au centre) et Sophie Coste-Durieux.

gratuit pour enfants " Un crocodile sur le Rhône ", présenté par Christophe Mercier, aura lieu ce mercredi 22 juin à 10 heures suivi d'une petite balade au bord du fleuve. L'animatrice Natura 2 000 Sophie Coste-Durieux accompagnera l'évènement.

L'exposition est ouverte pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque au public ou sur demande et pour en faire la libre réservation, s'adresser à la mairie. Pour le spectacle, inscriptions dans la limite des places disponibles, auprès de la bibliothèque : bibliothque@lepozun.fr.

Dauphiné libéré

LE POUZIN

Les libellules, un bon indicateur de la qualité de l'eau

L'étude des libellules est très intéressante car il s'agit d'un bon indicateur de l'état de la biodiversité. Leur distribution et les modifications de leurs aires de répartition suivent les changements climatiques, mais pas seulement. Les activités humaines, l'entretien des cours d'eau et des berges, ont aussi un impact sur leur milieu de vie. De nombreuses espèces de libellules ont de petites répartitions et sont spécifiques à certains habitats.

Leur sensibilité à la qualité de l'habitat (par exemple la chimie de l'eau, la structure des rivières), leur cycle de vie amphibie et la facilité relative

de leur identification font que leur étude est bien adaptée pour évaluer les changements environnementaux à long terme (biogéographie, climatologie) et à court terme (biologie de la conservation pollution de l'eau, altération structurelle des eaux courantes et stagnantes). Les libellules sont donc de bonnes lanceuses d'alerte quant à la qualité de l'eau. Quand leurs populations se réduisent ou disparaissent d'une rivière, c'est qu'il existe un problème sanitaire. Il est donc essentiel de pouvoir suivre ces populations sur le territoire. Les deux chargées de mission de la



Accouplement de deux libellules de l'espèce protégée Agrion de Mercure.

Le

Un
ple
cul
Ma
Wa
pro
sen
l'éc
pai
rés
Ma
Po
4 a

Dauphiné libéré

VALLÉE DU RHÔNE

SAINT-JUST-D'ARDÈCHE

Le public sensibilisé à l'entretien des ripisylves

Vendredi 18 novembre en fin de journée s'est tenue une soirée organisée par la municipalité en partenariat avec Natura 2000.

Lors de cette rencontre ouverte à tous, une invitation avait été envoyée aux propriétaires de parcelles comprenant ou non de la forêt spécifique des bords de cours d'eau, pour leur rappeler l'importance et les moyens à leur disposition pour l'entretenir.

Cette préservation de la ripisylve a un impact sur le bien-être des habitants, le tourisme et donc l'économie du territoire. Le maire Brigitte Pujuguet-Guigue commençait par remercier Christophe Vignal, président de Natura 2000, pour sa présence. Sa commune hébergeant trois sites Natura 2000, elle est reconnue comme structure animatrice du réseau.

Ensuite, Isabelle Rosin, adjointe à l'environnement à Saint-Just-d'Ardèche, sur un plan plus technique, appuyait l'importance d'entretenir la végétation en bordure des cours d'eau.



Un public relativement nombreux s'est déplacé pour la soirée ripisylve.

■ Un lien étroit entre rivières et forêts

On appelle ripisylve les boisements sur le bord des cours d'eau, qui font l'intermédiaire entre le milieu aquatique et la zone terrestre. Ces petites forêts entretiennent un lien étroit et complexe avec les rivières et les fleuves. Du fait de leur proximité avec l'eau, les espèces qui y poussent sont spécifiquement adaptées aux contraintes du milieu (crues régulières, sol gorgé d'eau avec les nappes phréatiques...). Ces adap-

tations en font des forêts uniques inféodées au bord des cours d'eau. Les ripisylves remplissent des fonctions essentielles pour les milieux et les espèces (régulation de la température de l'eau par ombrage, site de reproduction et d'alimentation pour les animaux, couloir de circulation pour les espèces...).

Les ripisylves offrent aussi de nombreux bénéfices non négligeables pour les sociétés humaines. C'est un boisement composé de saules, de peupliers, d'aulnes et de frênes avec un sous-bois dense et touffu. Elles présentent aussi des arbres morts sur pied et du bois mort au sol.

Les propriétaires de ripisylves dans un site Natura 2000 peuvent faire appel à des aides financières, soit en adhérant à la charte Natura 2000 qui permet une exonération de la taxe foncière sur le non bâti, et/ou en signant un contrat Natura 2000 qui permet de financer les travaux d'entretien et de gestion de la forêt.

L'INFO EN +

■ Natura 2000, c'est quoi ?

■ Natura 2000 est un réseau de sites naturels protégés européens. Les objectifs sont avant tout de préserver la biodiversité tout en tenant compte des activités socio-économiques sur les sites concernés.

D'un point de vue géographique, il existe 30 000 sites Natura 2000 en Europe, ce qui représente un quart du territoire européen. En France, cela représente 13 % de la surface pour 1 767 sites. Ce dispositif peu connu du grand public est extrêmement répandu.

■ Pour contacter les animatrices Natura 2000 du secteur : sur la rivière Ardèche, Johanne Chasson par mail : j.chasson@gorgesdelardeche.fr ou au 07.56.24.87.18 ; sur le fleuve Rhône, Amanda Cocquelet par mail : a.cocquelet@lepozini.fr ou au 06.33.82.81.32.

Dauphiné libéré mardi 22 novembre 2022



Capture de la page Face Book de la Préfecture de la Drôme (10 février 2022)

LE POUZIN

Les élèves de maternelle en immersion “nature”

La professeure de la classe de moyenne section de l'école maternelle Pauline-Kergomard, Joëlle Tognet-Bruchet a sollicité les deux chargées de mission du site Pouzinois Natura 2000, Amanda Cocquelet et Sophie Coste-Durieux, afin de bénéficier d'animations sur la thématique de la biodiversité. Cette journée s'est tenue jeudi 9 juin, au lac de la Poudrière, près du barrage de logis neuf. Les deux animatrices ont proposé, avec l'aide de leur stagiaire en BTS Gestion et protection de la nature (GPN), Suzy Laurans, des stands autour des chants des oiseaux, des empreintes animales et des insectes. L'objectif de ces animations était de sensibiliser les 25 enfants à la nature qui les entoure et leur faire prendre conscience qu'il est nécessaire de la préserver. Les enfants se sont montrés intéressés et la professeure satisfaite de cette expérience nature qui selon elle est « essentielle pour attiser et développer leur curiosité dès le plus jeune âge sur ces sujets importants. »



Les enfants ont été sensibles aux explications des animatrices sur la biodiversité.

Dauphiné libéré

Annexe 3 : Infolettres 2022

Infolettre de mars 2022



Infolettre des sites Natura 2000

« Rompon, Ouvèze, Payre »
 « Printegarde »
 « Milieux alluviaux du Rhône aval »

Mars 2022

Edito des Présidents des comités de pilotage



Christophe Vignal et Yann Vivat

Nous avons le plaisir de vous envoyer cette première infolettre concernant les sites Natura 2000 portés par la mairie de Le Pouzin et dont nous sommes respectivement les Présidents des Comités de pilotage.

Vous en êtes destinataires car vous êtes concerné(e)s par au moins un de ces trois sites à savoir,
 « Rompon, Ouvèze, Payre », « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

Natura 2000 est le réseau de sites naturels remarquables de l'Union européenne. Il s'agit du plus grand réseau de sites naturels protégés au monde ! Son ambition est de concilier les activités humaines avec la préservation des milieux naturels et des espèces animales/végétales dans une synergie faisant appel aux principes d'un développement durable.

Notre territoire qui possède une multitude de paysages est riche d'une nature diversifiée et répond à ces engagements définis par l'Europe.

L'objectif de cette infolettre, qui sera tri-annuelle, vous permettra de suivre les dernières actualités locales, d'en savoir plus sur ce qui se passe sur votre territoire et sur les services que vous rend la nature.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture et nous espérons que cette infolettre vous sera utile et que vous trouverez les informations qui répondront à vos interrogations.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à solliciter les deux chargées de mission Natura 2000 :
 Amanda Cocquelet (a.cocquelet@lepouzin.fr) pour les sites de « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval »
 Sophie Coste-Durieux (s.coste-durieux@lepouzin.fr) pour le site de « Rompon, Ouvèze, Payre »

Actualités sur les sites

Bilan de la soirée sur les forêts humides au bord des cours d'eau à Privas



Une soirée thématique films et conférences a été organisée le jeudi 10 février dernier au Cinéma de Privas, le Vivarais. Elle avait pour objectif de présenter les **forêts humides des bords de cours d'eau** (appelées aussi ripisylves et forêts alluviales). Ces milieux naturels sont un des enjeux communs aux trois sites Natura 2000 portés par la Mairie de Le Pouzin. Ces forêts abritent de nombreuses espèces animales et végétales qui sont aujourd'hui menacées de disparition à cause de multiples facteurs.

Pour en savoir plus sur la soirée et son contenu [cliquez ici](#).

Nous vous invitons également à écouter la chronique **Grandeur nature de France Bleu Drôme Ardèche** pour laquelle les deux chargées de missions Natura 2000, Amanda Cocquelet et Sophie Coste-Durieux, ont été interviewées en amont de cette soirée : [Ecoutez la chronique ici](#).

Ravis par cette réussite, Yann Vivat et Christophe Vignal, maires de Rompon et de Le Pouzin et Présidents des sites Natura 2000 du territoire ont clairement exprimé leur souhait de voir ce format de sensibilisation à la biodiversité renouvelé !

Une exposition sur Natura 2000 accessible à tous

Une exposition a vu le jour en 2021 pour présenter le réseau de sites Natura 2000 de la Drôme et de l'Ardèche.

Cet outil est le fruit d'un travail collectif de l'ensemble des chargés de mission des sites Natura 2000 de deux départements. L'objectif de cette exposition est de présenter la grande diversité des milieux naturels et des espèces sur ces territoires riches et variés, ainsi que d'expliquer le rôle des sites Natura 2000 et leur lien avec les activités humaines locales.

Cette exposition sous la forme de 6 panneaux est gratuitement disponible à la réservation pour toute occasion (exposition libre dans un hall de bâtiment, en accompagnement d'un stand en pleine air, lors d'une réunion...).

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter la Mairie de Le Pouzin en demandant les chargées de mission Natura 2000.



Plaquettes d'information des sites Natura 2000



En tant que chargées de mission de sites Natura 2000, nous sommes amenées à rencontrer une grande diversité d'acteurs du territoire : agriculteurs, associations sportives, élus, professionnels, exploitants, familles, propriétaires fonciers...

C'est pourquoi nous voulions élaborer des plaquettes d'information pour chacun des trois sites Natura 2000 afin de porter à connaissance leur étendue, leur richesse naturelle, leurs enjeux et leur fonctionnement. Ces plaquettes sont [téléchargeables ici](#) ou bien disponibles à la mairie de Le Pouzin.

Les bilans d'activité de l'année 2021 des trois sites Natura 2000

Les trois sites Natura 2000 font l'objet d'un bilan d'activité annuel.

Si vous souhaitez prendre connaissance de ce qui s'est passé sur chacun d'entre eux au cours de l'année 2021, cliquez sur les liens ci-dessous :

- [Bilan d'activités de « Rompon, Ouvèze, Payre »](#)
- [Bilan d'activités de « Printegarde »](#)
- [Bilan d'activités de « Milieux alluviaux du Rhône aval »](#)

Natura 2000 en action sur le territoire

Concilier activités humaines et préservation de la biodiversité : la pratique de l'escalade et le Hibou Grand-Duc



Gorges de la Payre

Le Hibou Grand-Duc est le plus grand rapace nocturne du monde. Avec son regard perçant et son envergure impressionnante, il se déplace la nuit et peut être entendu jusqu'à 1 kilomètre à la ronde de son « Oouuh » grave et étouffé. C'est un oiseau sédentaire, c'est-à-dire qu'il ne s'éloigne que rarement de son secteur. Il vit essentiellement près de falaises et d'escarpements rocheux, où il construit son nid et élève ses petits de décembre à juillet. La femelle ne pond qu'à 4 œufs, ce qui est relativement peu comparativement à d'autres oiseaux.

Cette espèce est bien présente sur le site Natura 2000 de « Rompon, Ouvèze, Payre » et notamment dans les gorges de la Payre où la pratique de l'escalade est également exercée. La Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) d'Ardèche rééquipe actuellement chacun des sites d'escalade pour la sécurité des grimpeurs. Le Hibou Grand-Duc étant très sensible au dérangement et notamment pendant sa période de reproduction, la FFME et l'animatrice du site ont échangé sur les modalités d'intervention.



Source : INPN

Afin de connaître son aire de répartition dans les gorges de la Payre, plusieurs sorties crépusculaires ont été conduites entre décembre et janvier. C'est au cours de cette période que l'on peut facilement entendre le mâle et la femelle, et ainsi détecter leur présence discrète.

Suite à ces sorties, la FFME a convenu avec la chargée de mission Natura 2000 qu'il serait judicieux que le **rééquipement des parois d'escalade se poursuive à partir d'août** pour éviter cette période sensible pour la reproduction des oiseaux qui se poursuit au printemps pour d'autres espèces.

La concertation et cette prise de conscience collective sont essentielles. Cela permet le maintien d'une pratique sportive tout en respectant le cycle de vie d'une espèce animale.

Restauration de prairies alluviales à Châteauneuf-du-Rhône

Sur la commune de Châteauneuf-du-Rhône (au sud de Montélimar), des **prairies alluviales** sont en cours de restauration sur le site Natura 2000 « **Milieux alluviaux du Rhône aval** ». Ces milieux naturels autrefois entretenus par les crues et les pratiques agro-pastorales, aujourd'hui s'assèchent et deviennent petit à petit des forêts. Dans la vallée du Rhône en particulier, ces prairies disparaissent du fait de l'aménagement du fleuve par des digues et des barrages.

Afin de maintenir ce milieu en bon état de conservation, la CN'AIR (société de la Compagnie Nationale du Rhône) **resteure depuis 2020** deux anciennes prairies d'une superficie totale de

1 hectare en broyant les repousses d'arbres et en fauchant tardivement dans la saison. La chargée de mission du site Natura 2000 accompagne la CN'AIR sur les méthodes d'intervention et veille au bon déroulement des travaux tout en suivant l'évolution des prairies.

L'objectif de cette restauration ?

Permettre le retour de ces milieux atypiques aussi lieux de vie de nombreuses espèces végétales (comme des orchidées) et animales (notamment papillons et oiseaux) à valeur patrimoniale.



La nature nous rend service

Les bienfaits de la nature en ville



Les milieux urbains ont longtemps été vus comme anti-nature avec plus de minéral que de végétaux. Ces dernières années, ce regard évolue et la nature (ré)investit la ville. Et pour cause ! La nature en ville amène de nombreux services à l'humain :

- **Des ressources** : alimentaires (jardin partagé...), matière (bois, composte...), oxygène...
- **Du confort** : baisse de la température en ville, filtre acoustique, filtration de l'eau, dépollution de l'air...
- **Du bien-être** : lieux récréatifs, de sport et de regroupement sociaux...

Mais pour bénéficier de ces services naturels faut-il encore assurer **l'équilibre et la qualité des espaces de nature urbaine**. Qu'est ce que cela veut dire ? Cela demande de prendre en compte plusieurs aspects :

- mettre en place des **espaces diversifiés** (prairies, boisements, mares...) qui amèneront une grande diversité d'espèces animale et végétale,
- **assurer la qualité de ces espaces** en répondant aux besoins des espèces (arrêter les pesticides, conserver des lieux de refuge, d'alimentation ou de construction de nid, éviter les périodes annuelles sensibles en lien avec la reproduction des espèces...),
- permettre aux espèces de se déplacer dans la matrice urbaine en gardant des « **voies de circulation** » (alignement ou bosquet d'arbres, pelouse fauchée tardivement, tunnel sous la route pour les crapauds et autres amphibiens...)

Les avantages d'avoir une nature urbaine équilibrée est qu'**elle se régule toute seule**. Si la végétation amène des espèces animales comme les insectes par exemple, elle amène aussi avec elle les animaux qui se nourrissent de ces insectes. C'est ainsi que les uns régulent les autres, ce qui limite la prolifération de certaines espèces indésirables comme les moustiques par exemple.

Infolettre de juillet 2022



Infolettre des sites Natura 2000

« Rompon, Ouvèze, Payre »

« Printegarde »

« Milieux alluviaux du Rhône aval »

Juillet 2022

Edito des Présidents des comités de pilotage



Christophe Vignal et Yann Vivat

Nous avons le plaisir de vous envoyer cette deuxième infolettre concernant les sites Natura 2000 portés par la mairie de Le Pouzin et dont nous sommes respectivement les Présidents des Comités de pilotage.

Vous en êtes destinataires car vous êtes concerné(e)s par au moins un de ces trois sites à savoir, « Rompon, Ouvèze, Payre », « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

Le printemps et l'été sont synonymes de suivis naturalistes. Nos deux chargées de mission sont souvent sur le terrain durant cette période et réalisent notamment des inventaires concernant les oiseaux et les libellules. Ces suivis permettent au fil des années une meilleure connaissance de notre territoire et son évolution.

Cette année a permis aussi la reprise des animations scolaires avec l'aide d'une stagiaire de BTS Gestion et Protection de la Nature, Suzy Laurans. Ainsi, des classes des communes de Cruas, Baix, le Pouzin ont pu bénéficier de son savoir-faire avec l'appui des deux chargées de mission. Elles ont également organisé une sortie naturaliste à destination du grand public.

Puis, la bibliothèque du Pouzin a mis à l'honneur la biodiversité au mois de juin.

Enfin, cette lettre se terminera par une rubrique dédiée aux bienfaits de la ripisylve.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture et un excellent été.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à solliciter les deux chargées de mission Natura 2000 :
 Amanda Cocquelet (a.cocquelet@lepouzin.fr) pour les sites de « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval »
 Sophie Coste-Durieux (s.coste-durieux@lepouzin.fr) pour le site de « Rompon, Ouvèze, Payre »

Actualités sur les sites

Natura 2000 a 30 ans !



En 30 ans, l'Union européenne s'est dotée du **plus vaste réseau d'espaces naturels protégés du monde** à l'échelle d'un continent : le réseau Natura 2000.

Afin de mieux comprendre ce qu'est le réseau Natura 2000 et ses ambitions, [cliquez ici](#).

Fondée sur la **concertation locale et la conciliation entre la préservation de la biodiversité et les activités humaines**, la démarche Natura 2000 a permis de protéger une large partie du territoire, et a des effets positifs sur l'état de conservation de nombreux habitats et espèces.

Pour en savoir plus : <https://biodiversite.gouv.fr/>

L'exposition Natura 2000 finaliste au « Natura 2000 Award » !

Rappelez-vous, dans la 1^{re} lettre d'information nous vous avions présenté *l'exposition Natura 2000 du réseau Drôme-Ardèche*. Pour rappel, cette exposition composée de 6 panneaux, a pour objectif de présenter le réseau Natura 2000 sur les territoires ardéchois et drômois tout en expliquant sa mise en place concrète sur les territoires. **Cette exposition est disponible gratuitement sous demande pour illustrer la démarche Natura 2000 lors de réunion ou d'animation grand public par exemple.**

Afin de valoriser le fruit de ce travail collaboratif entre tous les animateurs Natura 2000 de la Drôme et l'Ardèche, nous avons candidaté à deux concours dédiés aux projets menés sur les sites Natura 2000 : le grand prix Natura 2000 français et les Natura 2000 Award (concours européen). **Pour ce dernier, notre projet est arrivé finaliste dans sa catégorie « projet de réseau » !** La participation à ces grands prix a été l'occasion de présenter notre travail mais aussi de créer du lien en s'intéressant aux actions mises en place sur le territoire français et européen.



Natura 2000 en action sur le territoire

Mieux connaître les oiseaux du territoire



A partir du mois de février, les oiseaux reviennent de leurs quartiers d'hiver pour s'installer sur un territoire, trouver (ou retrouver !) leur partenaire et fonder une à plusieurs nichées d'oisillons. C'est à cette période qu'il est le plus opportun de sortir les observer. Chaque espèce possède un chant avec une mélodie qui lui est propre. Avec un peu d'entraînement, il est ainsi possible de savoir quelles espèces sont présentes dans un milieu donné.

Dans la gestion d'un site Natura 2000, **le suivi des espèces d'oiseaux permet de connaître la qualité d'un milieu naturel** (en termes de ressource alimentaire, de zone de refuge...), **son utilité pour les espèces** (zone de repos, de nourrissage, de reproduction...). Ceci permet ensuite de définir sur le site les secteurs qu'il ne faut pas déranger pendant la reproduction notamment. Plus largement, la présence ou l'absence d'espèces permet d'évaluer leur répartition sur le territoire français et international, mais aussi d'alerter lors de la diminution d'effectifs.

Sur les trois sites Natura 2000, les chargées de missions effectuent de mars à juillet des sorties matinales pour compter les espèces d'oiseaux communes mais aussi des espèces plus ciblées comme le Blongios nain par exemple.

Les libellules, un bon indicateur de la qualité de l'eau

La chargée de mission Natura 2000, Sophie Coste-Durieux, s'est formée en 2021 afin de pouvoir réaliser des suivis sur les libellules du territoire.

L'étude des libellules est très intéressante car il s'agit d'un bon indicateur de l'état de la biodiversité. Leur distribution et les modifications de leurs aires de répartition suivent les changements climatiques, mais pas seulement. Les activités humaines, l'entretien des cours d'eau et des berges, ont aussi un impact sur leur milieu de vie.

Les libellules sont de bonnes lanceuses d'alerte quant à la qualité de l'eau. Quand leurs populations se réduisent ou disparaissent d'une rivière, c'est qu'il y a un problème sanitaire.

Il est donc essentiel de pouvoir suivre les populations de libellules sur le territoire.

Les premiers suivis réalisés par les deux chargées de mission ont été réalisés essentiellement sur les secteurs de Printegarde, des gorges de la Payre et du Mézayon.

Il est également prévu qu'un prestataire réalise une étude d'inventaire plus poussée sur le site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre » en 2023.



Accouplement de deux Agrions de mercurie (espèces protégées) sur Printegarde

Des actions de communication près de chez vous

Des animations scolaires

Cette année, les animations scolaires ont pu reprendre. Les chargées de mission ont été aidées par une stagiaire en BTS de Gestion et de Protection de la Nature, Suzy Laurans, afin de satisfaire les différentes demandes.

Elles sont intervenues dans les écoles primaires de Baix et Cruas puis à l'école maternelle du Pouzin.

Les enfants et les professeures se sont montrés très intéressés par les activités qui leur ont été proposées en classe et sur le terrain. Ils ont été initiés à plusieurs thématiques comme les végétaux, les oiseaux, les insectes, les traces d'animaux...

Ces interventions ont pour objectif de faire découvrir et sensibiliser les plus jeunes à la nature qui les entoure.

Même si ces interventions ne sont pas le cœur de métier des chargées de mission Natura 2000, il apparaît important qu'un temps soit consacré à cette sensibilisation.

Si vous avez besoin de renseignements, n'hésitez pas à contacter Sophie Coste-Durieux et Amanda Cocquelet.

La compagnie Le Petit Raconteur à la bibliothèque du Pouzin

Le 22 juin, la compagnie Le Petit Raconteur est venue pour réaliser son spectacle « la Kamicyclette ».

Il s'agit d'un spectacle ambulant à l'aide d'une bicyclette pour transporter le jeune public dans de drôles d'histoires colorées et instructives. Deux histoires autour du Rhône ont été présentées à cette occasion.

La chargée de mission Natura 2000, Sophie Coste-Durieux, s'est associée à cette matinée et a présenté Natura 2000 aux enfants.

Au-delà du spectacle, « La Kamicyclette » est aussi un outil pédagogique au service de l'environnement. Pour en savoir plus : <http://www.lepetitraciteur.com/>



La nature nous rend service

Les ripisylves, des forêts d'exception



Ripisylve sur la lône de la Grange écrasée à Bourg-Saint-Andéol.

Les ripisylves désignent les forêts humides qui bordent les cours d'eau. La végétation qui s'y développe doit faire face à des conditions particulièrement exigeantes du fait des sols gorgés d'eau liés à la présence de nappes phréatiques et des perturbations régulières par les inondations. La ripisylve est donc composée d'espèces bien adaptées.

A l'échelle du bassin du Rhône, les ripisylves sont fortement menacées et en voie de disparition. Les causes ? L'extension urbaine, la modification de l'état naturel des cours d'eau, les espèces exotiques envahissantes, la populiculture et l'exploitation des ressources forestières.

Mais alors, pourquoi faut-il les préserver ?

Du fait de leur place entre zone terrestre et zone aquatique, les ripisylves assurent de nombreuses fonctions : elles régulent la température de l'eau par ombrage, elles servent de couloir de déplacement, de zone de reproduction et de nourrissage pour les espèces animales.

D'autres fonctions sont directement ou indirectement utiles à l'humain. On parle alors de services écosystémiques. Par exemple, les ripisylves contrôlent le phénomène d'érosion des berges grâce à leurs racines, elles assurent la bonne qualité de l'eau et de l'air par la filtration et la production d'oxygène, elles modèrent les épisodes de crues, elles apportent une valeur esthétique aux paysages et un lieu récréatif...

Comment les préserver ?

La gestion optimale pour les ripisylves est la libre évolution, ce qui consiste à laisser la végétation se développer (dans la mesure où les espèces sont autochtones) sans intervention de coupe, en laissant le bois mort sur place et en conservant les zones humides.

Infolettre d'octobre 2022



Infolettre des sites Natura 2000

« Rompon, Ouvèze, Payre »
 « Printegarde »
 « Milieux alluviaux du Rhône aval »

Octobre 2022

Edito des Présidents des comités de pilotage



Christophe Vignal et Yann Vivat

Nous avons le plaisir de vous envoyer cette troisième infolettre concernant les sites Natura 2000 portés par la mairie de Le Pouzin et dont nous sommes respectivement les Présidents des comités de pilotage.

- La fin de l'été et l'automne sont marqués par plusieurs événements passés et à venir :
 - Une opération de nettoyage de la forêt alluviale à la Voulte-sur-Rhône les 23 et 24 septembre
 - Le congrès national des élus Natura 2000 dans les Pyrénées orientales les 28, 29 et 30 septembre
- Les comités de pilotage des sites Natura 2000 de « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval » les 13 et 20 octobre puis celui de « Rompon, Ouvèze, Payre » qui aura lieu en fin d'année
 - Une soirée sur les forêts alluviales à Saint-Just-d'Ardèche le 18 novembre prochain

L'été a également été propice à la pose de panneaux d'information sur le plateau de Rompon que nous vous invitons à aller découvrir lors de vos balades.

Enfin, cette lettre se terminera par une rubrique dédiée à l'importance de la renaturation des rivières.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à solliciter les deux chargées de mission Natura 2000 :
 Amanda Coquelle (a.coquelle@lepouzin.fr) pour les sites de « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval »
 Sophie Coste-Durieux (s.coste-durieux@lepouzin.fr) pour le site de « Rompon, Ouvèze, Payre

Actualités

Congrès national des élus Natura 2000



Ce premier **congrès à destination des élus Natura 2000** s'est inscrit dans la continuité des rencontres nationales organisées le 2 novembre 2021 à la Défense et des premières rencontres régionales qui se sont tenues jusqu'à présent en Occitanie, Normandie et Grand Est.

Ces rencontres ont permis de célébrer les 30 ans de la Directive Habitats Faune Flore (qui concerne la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages à l'échelle européenne), de faire une rétrospective du chemin parcouru depuis les débuts de mise en œuvre du dispositif et d'identifier les prochains défis à relever. Elles ont été également une belle occasion pour souligner l'engagement au quotidien des élus et chargé(e)s de mission dans leurs sites Natura 2000.

Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000 à la mairie de Le Pouzin, a pu participer à ces rencontres. Elle a notamment pu valoriser, à cette occasion, les actions de communication développées à l'échelle locale et inter-réseau Natura 2000 Ardèche-Drôme.

Comités de pilotage 2022

Les **13 et 20 octobre** se sont tenus les comités de pilotage respectivement des sites Natura 2000 « **Milieux alluviaux du Rhône aval** » et « **Printegarde** ».

Vous vous demanderez peut-être, mais **qu'est-ce qu'un comité de pilotage ?**

Chaque site Natura 2000 a son propre comité de pilotage. Ce comité rassemble toutes les personnes actrices sur le site Natura 2000. On y compte notamment les élus des collectivités, les représentants de l'Etat, les associations (sportives, de protection de la nature...), les entreprises et industries (carrières, EDF, CNR...), les agriculteurs et éleveurs, les particuliers... **Le comité de pilotage est l'instance de gouvernance du site Natura 2000.** Il valide par exemple le document d'objectifs qui est le document de gestion du site et prend les grandes décisions.

Une fois par an, au moins, le comité se réunit pour faire le bilan des actions réalisées dans l'année et échanger sur les projets à venir. **C'est un lieu d'échanges, de partage et de concertation.**

Le 8 décembre aura lieu le comité de pilotage du site « Rompon, Ouvèze, Payre » à Saint-Symphorien-sous-Chomérac.



Visite du site du COPIL de l'ancienne carrière Joly à Donzère gérée par EDF

Natura 2000 en action sur le territoire

Un aménagement réussi pour sauver les amphibiens !



Les infrastructures humaines peuvent parfois devenir de véritables pièges pour les espèces animales !

A Bourg Saint-Andéol par exemple, la ViaRhôna traverse la lône de la Grange écrasée par une passerelle capable de s'élever en cas de crue grâce à des piliers flotteurs. Cet aménagement très ingénier s'est néanmoins avéré délétère pour les petits animaux tels que les grenouilles qui pouvaient tomber dans les puis renfermant les flotteurs du pont, sans possibilité de remonter les parois verticales lisses. Pour aider ces espèces animales, le **Département de l'Ardèche responsable de la ViaRhôna** sur ce secteur, a été sollicité pour **installer une membrane géotextile rugueuse sur les parois des puits**. Et cet aménagement a immédiatement été adopté par les petits amphibiens !

Pour vous aider à identifier et neutraliser ces pièges à faune, retrouvez tous les conseils [ici](#).

Opération « nettoyons la nature » à la Voulte-sur-Rhône

Le **Parc naturel régional des Monts d'Ardèche**, dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 "Vallée de l'Eyrieux et ses affluents", en partenariat avec la commune de La-Voulte-sur-Rhône, le collège des 3 vallées, l'association de pêche de l'Eyrieux au Rhône et le site Natura 2000 « **Milieux alluviaux du Rhône aval** » ont organisé une opération "Nettoyons la nature" les vendredi 23 et samedi 24 septembre.

Cette opération a été ouverte à **deux classes de cinquième** du collège de La Voulte le vendredi et a été ouverte à tous, le samedi. Cela s'est déroulé au niveau de la zone humide de Saint-Michel (secteur de la confluence Eyrieux-Rhône).

Ce type d'action est à renouveler car cela permet notamment de sensibiliser le jeune public aux actions de préservation de la biodiversité.



Des actions de communication près de chez vous

Une soirée sur les forêts de bord de cours d'eau le 18 novembre à Saint-Just d'Ardèche



Suite à la soirée sur les forêts humides en début d'année au cinéma de Privas, une nouvelle édition est organisée à la demande de la commune de **Saint Just d'Ardèche** en la **salle communale « La ferme »**, le **18 novembre à 18h30**.

Cette soirée **conférence gratuite** à destination du **grand public**, sera l'occasion de découvrir la richesse incroyable de ces forêts souvent mal connues, et de comprendre leurs rôles essentiels pour la faune et la flore locales mais aussi pour les activités humaines !

Cet événement est coorganisé par la commune de Le Pouzin et le syndicat mixte de gestion des gorges de l'Ardèche, avec la participation de la Ligue de Protection des Oiseaux, la FRAPNA Ardèche et l'EPTB de l'Ardèche.

Pour tout renseignement ou réservation, contactez le **06.33.82.81.32**

Des panneaux d'information installés sur le plateau de Rompon

Des **panneaux d'information** concernant le site Natura 2000, ont été installés sur le **plateau de Rompon** en août. L'objectif est de sensibiliser les promeneurs et différents usagers sur les richesses naturelles de ce territoire et d'informer sur les bons gestes à adopter pour mieux les préserver.

Le travail graphique et de rédaction a pu être réalisé grâce à l'aide d'une stagiaire en BTS GPN, Nina Soubeyran.

Nous vous invitons à aller les découvrir lors de vos prochaines balades.

Il est prévu que d'autres panneaux soient installés sur différents secteurs du site.



La nature nous rend service

Les bienfaits de la renaturation des rivières



Nous avions abordé l'importance de préserver les ripisylves (les forêts en bord de cours d'eau) dans la précédente infolettre. Pour que ces forêts d'exception puissent perdurer dans notre environnement, il apparaît essentiel de redonner aux rivières altérées par les aménagements et les activités humaines un fonctionnement naturel.

Un exemple proche de chez vous : la rivière Ouvèze

Depuis 10 ans, les rives de l'Ouvèze (une rivière ardéchoise), ont été renaturées. Une initiative qui a permis au cours d'eau de ne pas être à sec malgré la sécheresse de cette année.

Aux abords du village de Rompon, ce tronçon renaturé de l'Ouvèze contient plus d'eau qu'il y a quelques années à la même période. C'est grâce à cette technique de renaturation qui consiste à réaménager le lit de la rivière pour aider la nature à se refaire une place. Sur les bords de l'Ouvèze, près de 30 000 mètres cubes de galets et de graviers ont été déposés dans le lit de la rivière pour retenir l'eau. Des végétaux ont été plantés pour faire de l'ombre et éviter l'assèchement de la rivière. L'eau coule à nouveau.

Ces opérations visent à ramener de la biodiversité sur des sites naturels dégradés par les activités humaines pour notamment améliorer la qualité de l'eau et protéger contre les crues. C'est une somme de bénéfices pour le développement économique, le lien social et la qualité de vie que les territoires ont à considérer pour s'adapter au changement climatique.

Cette piste est à suivre par d'autres territoires français sévèrement touchés par la sécheresse.

La rivière Ouvèze entre Le Pouzin et Rompon

Pour en savoir plus : [cliquez ici](#)